

Voilà précisément la raison qui m'a engagé à rapporter mes Expériences, avant de donner la description de la Cheminée qui produit le Fait, & aussi avant d'en établir la cause.

II. PARTIE. La description dont je viens de parler, & la manière de construire la nouvelle *Tête* de Cheminée en fer battu ou tôle, & en fer-blanc, pour celles où l'on brûle du bois; & la construction en bois simple ou lutté pour les Cheminées où l'on brûle de la Houille ou Charbon de terre & des Tourbes, se trouveront complètes dans la seconde Partie de cet Ouvrage.

J'y donnerai les mesures justes, constantes & universelles, trouvées par une longue & pénible expérience, pour les *Têtes* convenables à toutes les Cheminées.

Avant d'être parvenu à ces mesures, j'ai souvent échoué dans les essais que je faisois en grand. L'expérience inexorable me faisoit alors connoître, mais après coup, que si les ouvertures par où la Fumée doit s'échapper, sont un peu trop étroites, cette Fumée s'engorge & rentre dans la Cheminée; que si les ouvertures sont un peu trop larges, le Vent venant du dehors, y joue, & fait encore rentrer la Fumée. Voilà ce qui m'a fait chercher pendant des années & causé de la dépense inutile.

Les Proportions & mesures universelles pour toutes les Cheminées, grandes ou petites, séparées ou réunies, seront marquées dans les Figures de cette seconde Partie. Ces Figures sont de plus faites à l'échelle, & expliquées si clairement, que le moindre ouvrier sera en état de les entendre, & d'imiter les deux sortes de constructions, applicables à la fois aussi-bien sur dix ou vingt tuyaux de Cheminées réunis, que sur un seul. Cela diminuera considérablement les frais, si les propriétaires de plusieurs maisons voisines veulent s'entendre, & en faire usage en commun.

III. PARTIE. Quand l'expérience constante tant en grand qu'en petit, a prouvé la réussite d'une invention déjà introduite en beaucoup d'endroits, il semble que ce Juge suprême ayant décidé, on devroit en retenir-là. Mais la raison veut voir clairement, ce qui fait que ma Cheminée ne peut jamais
être